

Pour diffusion immédiate
Le 22 décembre 2016

Les Services de soins prolongés reçoivent des éloges pour leur engagement à l'égard de l'amélioration de la qualité

La Direction des soins prolongés du gouvernement du Yukon s'est vue félicitée par Agrément Canada pour son travail en vue de garantir la qualité et la sécurité de ses programmes et services.

Du 18 au 22 septembre 2016, des visiteurs pairs d'Agrément Canada ont mené un sondage sur place dans les établissements de soins prolongés et pour le programme de soins à domicile. Le sondage portait sur l'évaluation du leadership, de la gouvernance, des programmes cliniques et des services. Ces évaluations ont été effectuées en fonction des exigences d'Agrément Canada en matière de qualité et de sécurité.

Le programme de soins continus a dépassé les exigences du programme d'agrément Qmentum et a atteint un taux de conformité de 99 %.

Citations

« L'agrément est un processus, et non un exercice isolé. Il s'agit d'un engagement à l'égard de l'évaluation et de l'amélioration continues de toutes les activités et les pratiques. Je suis fière du dévouement des équipes de soins prolongés et des fournisseurs de soins et de services qui visent continuellement l'excellence dans tout ce qu'ils font pour les Yukonnais. »

– Ministre de la Santé et des Affaires sociales, M^{me} Pauline Frost

« Agrément Canada travaille avec des partenaires d'un bout à l'autre du pays, qui partagent notre passion pour les services de santé de qualité accessibles à tous. En principe, cet agrément avec mention reflète l'engagement continu du ministère de la Santé et des Affaires sociales et de la Direction des soins prolongés à l'égard de l'amélioration continue et des idéaux associés aux soins centrés sur le patient et la famille. Dans la pratique, cela signifie que les Yukonnais qui comptent sur les services de soins prolongés devraient s'attendre à recevoir de meilleurs soins de santé. »

– Directrice générale d'Agrément Canada, M^{me} Danielle Dorschner

En bref

- Les exigences d'Agrément Canada comprennent les normes d'excellence pancanadiennes, les pratiques de sécurité requises afin de réduire les dangers potentiels et les questionnaires servant à évaluer le milieu de travail, la culture de sécurité des usagers, le fonctionnement de la gouvernance et l'expérience vécue par l'utilisateur. Les résultats de toutes ces composantes ont été pris en compte dans la décision relative au type d'agrément décerné.
- Tous les sites, les services et les programmes de soins prolongés ont été agréés avec mention.
- Les Services de soins prolongés ont atteint un taux de conformité de 98,8 % relativement à 588 normes de la qualité réparties selon 8 dimensions de la qualité.
- Les Services de soins prolongés sont agréés jusqu'en septembre 2020.

Pour en savoir plus : Agrément Canada

Un document d'information et une photo sont fournis en annexe.

Renseignements :
Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-332-0362
sunny.patch@gov.yk.ca

Patricia Living
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-3673
patricia.living@gov.yk.ca

Document d'information

- Le sondage a été réalisé sur place du 18 au 22 septembre 2016.

Résultats

- Normes évaluées (moyenne obtenue : 99,1 %) :
 - Normes sur la prévention et le contrôle des infections pour les organismes communautaires
 - Normes sur le leadership pour les petits organismes communautaires
 - Normes sur la gestion des médicaments pour les organismes communautaires
 - Services de soins à domicile – Normes d'excellence de service
 - Services de soins de longue durée – Normes d'excellence de service
- Pratiques organisationnelles requises évaluées (moyenne obtenue : 97,8 %) :

- Culture de sécurité
- Communication
- Utilisation des médicaments
- Milieu de travail
- Prévention des infections
- Évaluation des risques
- Dimensions de la qualité évaluées (moyenne obtenue : 99,4 %) :
 - Accessibilité
 - Pertinence
 - Services centrés sur l'utilisateur
 - Continuité
 - Efficience
 - Accent sur la population
 - Sécurité
 - Milieu de travail
- Travaille en étroite collaboration avec les partenaires communautaires territoriaux pour assurer l'adoption, le respect et la sécurité des pratiques instaurées dans toutes les installations et dans tous les services de soins à domicile.
- Surveille et maintient les normes de pratiques exemplaires respectant les normes nationales.
- Travaille en étroite collaboration avec les résidents, les usagers, le personnel, les bénévoles, les familles et les organismes communautaires pour fournir des soins de qualité satisfaisante.

Communiqué numéro 16-360

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.